

Genève, le 24 mars 2020
PRU/DVI/24.001/205905

Madame, Monsieur et chers Collègues,

Nous vous transmettons ci-dessous la lettre d'information de l'administration fiscale cantonale.

AFC infos - mars 2020



Nous avons le plaisir de vous faire parvenir cette nouvelle lettre d'information fiscale. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Votre Administration fiscale cantonale



Illustration AFC

Délai supplémentaire au 31 mai 2020 pour le dépôt de la déclaration 2019

Dans le cadre de la pandémie actuelle et des répercussions économiques qui en découlent, le Conseil d'État a validé une série de mesures permettant, entre autres, d'**accorder un délai supplémentaire pour le dépôt de la déclaration 2019**.

Plus d'information, cliquer [ici](#)

Délai supplémentaire au 31 mai 2020 pour le dépôt de la rectification de l'impôt à la source

Dans le cadre de la pandémie actuelle et des répercussions économiques qui en découlent, le Conseil d'État a validé une série de mesures permettant, entre autres, d'**accorder un délai supplémentaire pour le dépôt de la demande de rectification de l'impôt à la source 2019**.

Aucun intérêt ne sera réclamé sur l'ICC et l'IFD en 2020

Dans le cadre de la pandémie actuelle et des répercussions économiques qui en découlent, le Conseil d'Etat a validé une série de mesures permettant, entre autres, de **suspendre les intérêts éventuellement dus concernant les impôts cantonaux et communaux (ICC) 2020**.

Adaptez vos acomptes provisionnels 2020 à votre situation

Dans le cadre de la pandémie actuelle et des répercussions économiques qui en découlent, le Conseil d'État a validé une série de mesures permettant, entre autres, d'**assouplir le paiement des acomptes provisionnels**.

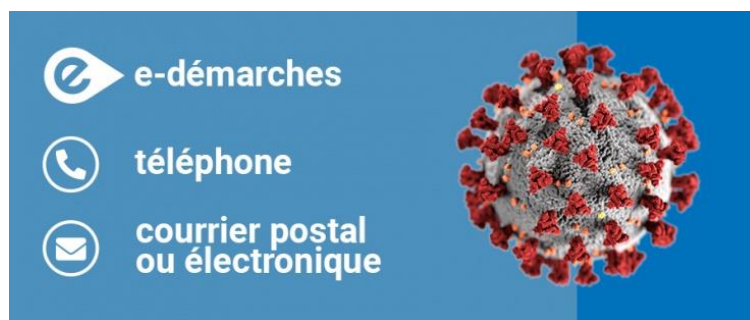


Illustration AFC

Fermeture des guichets de l'Administration fiscale cantonale

Compte tenu de la situation sanitaire, l'Administration fiscale cantonale ferme ses guichets jusqu'à nouvel ordre. Les prestations demeurent assurées et les services continuent de répondre aux demandes. Les délais de réponse peuvent être allongés, nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Questions relatives à la pandémie

L'AFC répond à vos questions d'ordre général concernant les mesures fiscales liées à la pandémie actuelle. Merci de les adresser par e-mail, sans pièce jointe, à [Pandémie Mesures AFC](#).

Peter Rupf
Secrétaire